



POLITIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT DU GROUPE SAFRAN

SAFRAN, leader technologique international, a l'ambition de viser l'excellence dans les domaines de la Santé, Sécurité au travail et Environnement, comme c'est le cas pour ses produits et ses services, en accord avec les valeurs du Groupe et en cohérence avec ses enjeux de développement durable.

SAFRAN s'engage à développer une culture d'anticipation et de prévention pour maîtriser ses risques en Santé, Sécurité au travail et Environnement, au bénéfice de ses personnels, de ses partenaires, de ses fournisseurs, de ses clients, ainsi que de toutes les communautés à proximité de ses activités.

SAFRAN s'engage également à maintenir avec les parties intéressées des relations fondées sur la transparence et le dialogue.

Les objectifs définis dans le cadre de cette politique s'inscrivent dans une démarche de progrès continue visant à :

- Préserver la santé et la sécurité des hommes et des femmes qui contribuent à nos activités,
- Garantir la sûreté des installations et leur respect de l'environnement,
- Concevoir, distribuer des produits et des services intégrant les exigences en Santé, Sécurité au travail et Environnement.

Chaque entité, quel que soit l'endroit du monde où elle intervient, se conforme à toutes les lois et réglementations Santé, Sécurité au travail et Environnement applicables localement. De plus, elle met en oeuvre les standards Groupe et s'approprie les objectifs SAFRAN pour atteindre le niveau de performance fixé par le Groupe dans la maîtrise de ses risques.

Le déploiement de cette politique dans tous les processus opérationnels et fonctionnels est de la responsabilité du Management.

Chaque Manager exerce son leadership pour mettre en place les programmes Santé, Sécurité au travail et Environnement dans son domaine d'activité, veille à l'information et à la contribution active de tous les employés.

Chaque Manager s'assure que les actions entreprises permettent d'atteindre les objectifs de progrès.

La performance de chacun en matière de Santé, Sécurité au travail et Environnement est un critère important d'appréciation.

La Direction du Développement Durable anime, avec la participation des coordonnateurs Santé, Sécurité au travail et Environnement de chaque société, cette politique et ses principes directeurs.

le 16 novembre 2005
Jean Paul Bechat

Jean-Paul BECHAT